

Comment occuper vos enfants pendant les vacances ?

(<https://ville-cachan.fr/actualites/comment-occuper-vos-enfants-pendant-les-vacances/>)

Les vacances de février arrivent à grand pas ! Et si les enfants les attendent avec impatience, les parents sont parfois bien ennuyés pour leur trouver des activités. Pourtant, Cachan regorge de solutions.

Du côté des accueils de loisirs des écoles maternelles et élémentaires, les vacances de février constituent un temps fort avec la préparation du carnaval qui aura lieu au printemps. Le thème de cette année est « La planète bleue ». Les plus jeunes pourront imaginer des créations en lien avec la nature, le tout avant de pouvoir montrer leurs œuvres lors d'ateliers parents-enfants.

Côté ados, l'[Espace jeune](#) accueille les 10-14 ans pour participer à des activités sportives, manuelles, artistiques et des sorties avec inscriptions à la journée. Ainsi, les jeunes pourront se rendre à la patinoire le 25 février, se prendre pour Cyril Lignac avec un concours de pâtisserie au [centre socioculturel Lamartine](#) le 27 février, et aller voir ou revoir « Ghostbuster » au [cinéma La Pléiade](#), puis y suivre un atelier.

Enfin, la section athlétisme du Club Olympique de Cachan (C.O.C.) propose des stages à la semaine (135 à 155 €) pour les 6-14 ans avec athlétisme le matin et activités de loisirs l'après-midi. Pour se renseigner, contactez le C.O.C. par téléphone au 09 52 55 79 23 ou sur [Facebook](#).

Le saviez-vous ?

Depuis la rentrée de septembre, on peut inscrire ses enfants aux accueils de loisirs jusqu'à J-7 sans majoration. Même règle pour annuler sa réservation. Une fois ce délai de 7 jours dépassé, les modifications restent possibles en cas de situation particulière et sur présentation de justificatifs.

Plus d'infos : retrouvez les tarifs et les modalités d'inscription sur ville-cachan.fr/accueils-del Loisirs-pendant-les-vacances-scolaires/